

PLAN STRATÉGIQUE

2008-2013



COLLÈGE AHUNTSIC

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
1. Mission et valeurs	5
2. Le Collège Ahuntsic	6
3. Conjoncture externe	8
4. Environnement interne	10
5. Enjeux de société et défis majeurs	15
6. Grands axes de l'action stratégique du collège	16
Axe 1 – une réussite éducative et scolaire améliorée	18
Axe 2 – une offre de formation actuelle, dynamique et flexible	24
Axe 3 – un milieu de vie propice à l'épanouissement	28
Axe 4 – un collège engagé et rayonnant dans le milieu	32
Axe 5 – une gestion dynamique, souple et responsable	34
7. Les mesures de suivi	36



INTRODUCTION



La Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel oblige les cégeps à établir un plan stratégique pluriannuel comportant l'ensemble des objectifs et des moyens qu'ils entendent mettre en œuvre pour réaliser leur mission. Ce plan doit en outre comporter un plan de réussite. L'élaboration du Plan stratégique 2008-2013 du Collège Ahuntsic est issue d'une démarche qui a interpellé l'ensemble de la communauté collégiale pendant près d'une année. Le nouveau plan s'appuie ainsi sur les résultats d'une consultation menée auprès de 15 groupes du Collège, sur l'analyse des rapports d'étape annuels du Plan stratégique 2004-2007 ainsi que sur une nouvelle lecture de la conjoncture externe du Collège, incluant le Plan stratégique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, tel que le prescrit la Loi. Le portrait actualisé de l'environnement interne du Collège qui a résulté de cette consultation, conjugué à la nouvelle lecture de la conjoncture externe, a permis de cerner les enjeux et les défis auxquels sera confronté le Collège au cours des cinq prochaines années.

L'importance de la contribution financière gouvernementale pour l'enseignement collégial public oblige les administrations de collèges à une utilisation maximale et transparente de ces ressources. Le plan stratégique 2008-2013 et les mesures de suivi qui y sont prévues visent justement à rendre compte publiquement de la manière dont le Collège s'acquitte de ses obligations envers les jeunes, les adultes ainsi qu'auprès des organismes et entreprises qui recourent à ses services.

Le Collège Ahuntsic accomplit sa mission d'enseignement collégial préuniversitaire et technique en visant une accessibilité accrue, ainsi que des standards de qualité élevés avec un souci d'ouverture sur la mosaïque des cultures qui caractérise désormais sa population étudiante. Il contribue, en outre, à l'élaboration et à la réalisation de projets d'innovation technologique, à l'implantation de technologies nouvelles et à leur diffusion, ainsi qu'à la croissance du Québec, le tout grâce à des activités de formation de la main-d'œuvre, de recherche appliquée et d'aide technique à l'entreprise. Il effectue également des études ou des recherches en pédagogie et soutient les membres de son personnel qui participent à des programmes subventionnés de recherche. Il permet l'utilisation de ses installations et équipements à des fins culturelles, sociales, sportives ou scientifiques. Finalement, il participe à l'élaboration et à la réalisation de projets de coopération avec l'extérieur dans le domaine de l'enseignement collégial.

Projet éducatif

L'accessibilité, le soutien et la responsabilité constituent les valeurs premières de l'engagement de la communauté éducative du Collège et représentent les assises de son projet éducatif retenu en 2004 par l'ensemble de la communauté collégiale. Ce projet éducatif campe bien, d'une part, la détermination du Collège à fournir aux étudiants les conditions favorables à leur réussite et, d'autre part, la conviction que l'étudiant est le premier responsable de sa formation et que son engagement et ses efforts demeurent essentiels à sa réussite.

Notre projet éducatif toujours en tête!



A l'automne 2007, le Collège Ahuntsic accueillait à l'enseignement régulier 6 760 étudiants se répartissant comme suit :

- 2 200 au secteur préuniversitaire (32,5 %)
- 4 242 au secteur technique (62,8 %)
- 318 en Accueil et intégration (4,7 %)

On comptait également 2 281 étudiants à la formation continue en 2006-2007. Cette clientèle était inscrite à temps partiel dans une proportion de 69,1 % et de 30,9 % à temps plein dans des programmes menant à un Diplôme d'études collégiales (DEC) ou à une Attestation d'études collégiales (AÉC).

Le Collège, qui se classe au premier rang parmi les collèges qui offrent des cours à la session d'été, a accueilli 1 395 étudiants à l'été 2007, soit sensiblement le même nombre qu'à l'été 2006 alors qu'il en accueillait 1 388.

En 2006-2007, le Collège décernait 1 417 diplômes d'études collégiales (DEC) et ce, dans une proportion de 61,5 % pour les filles et de 38,5 % pour les garçons. Au secteur préuniversitaire, 59,5 % étaient des filles et 40,5 % des garçons. Au secteur technique, la proportion de diplômés était de 62,8 % pour les filles et de 37,2 % pour les garçons.

Le Collège a décerné 451 Attestations d'études collégiales (AÉC) en 2006-2007 comparativement à 289 en 2005-2006. Parmi ces diplômés, 143 étaient des filles et 308 étaient des garçons.

Il est aussi intéressant de noter que 32,1 % des étudiants au secteur régulier ont étudié au collégial, voire dans une université.

Par ailleurs, plus de 900 personnes œuvrent au Collège, soit 700 professeurs, dont 372 occupent un poste permanent et 328 non-permanents (incluant les chargés de cours), 163 employés de soutien, 27 professionnels et 23 cadres. Le Collège s'appuie sur une philosophie qui affirme la priorité des ressources humaines dans la vie et le développement de l'établissement, facilitant ainsi la poursuite efficace de ses grands objectifs institutionnels en matière éducative.

La carte de programmes du Collège Ahuntsic est particulièrement diversifiée. On y dénombre :

- 3 programmes préuniversitaires comprenant 10 profils particuliers
- 24 programmes techniques donnant lieu à 26 voies de spécialisation
- 1 session d'accueil et d'intégration comprenant 2 profils
- 24 programmes actifs débouchant sur une Attestation d'études collégiales (AÉC).

Parmi les programmes offerts à l'enseignement régulier :

- 4 constituent des exclusivités dans le réseau collégial
- 5 autres constituent des exclusivités au plan régional
- 6 programmes sont offerts selon la formule de l'alternance travail/études (ATÉ), dont un programme avec deux profils particuliers
- 15 programmes de type « passerelles » entre le DEC et le BAC

Les programmes techniques couvrent les champs suivants : Techniques de la santé, Techniques physiques, Techniques humaines, Techniques de l'administration et Techniques en communications graphiques.

Tous les programmes d'études préuniversitaires et d'études techniques comportent des projets de fin d'études et la plupart des programmes d'études techniques intègrent des stages en entreprise ou dans divers organismes publics.

Le Collège Ahuntsic gère un budget annuel de fonctionnement de l'ordre de 55 millions de dollars, dont environ 80 % sont consacrés aux ressources humaines. Les subventions gouvernementales constituent sa principale source de revenus (86 %).

Le Collège dispose également d'un Centre collégial de transfert de technologie en communications graphiques, organisme à but non lucratif issu d'une concertation des partenaires de l'industrie des communications graphiques.

Le Collège offre par ailleurs une palette diversifiée et constamment adaptée de services et d'activités :

- Des services de soutien à la réussite éducative : aide pédagogique individuelle, reconnaissance des acquis et des compétences, alternance travail/études, centres d'aide, tutorat par les pairs, exercices dans des laboratoires informatisés, mesures d'adaptation pour les étudiants vivant avec des limitations fonctionnelles, etc.
- Divers services en soutien à la vie étudiante : orientation scolaire et professionnelle, soutien psychologique, santé, aide financière et au logement, coopérative étudiante, centre de la petite enfance, etc.
- Des services d'animation communautaire pour les étudiants : projets communautaires, projets de départements, projets étudiants, projets culturels et sportifs.
- Une utilisation intégrée des TIC permettant à l'étudiant d'être en interaction individuelle ou collective avec ses professeurs ou ses pairs. Le parc informatique du Collège est renouvelé à l'intérieur d'un cycle de 5 ans afin que les étudiants, les enseignants et le personnel puissent bénéficier au mieux des plus récents avantages offerts par les TIC dans l'enseignement, l'apprentissage et l'administration. On compte au Collège près de 2 200 micro-ordinateurs dont près de 1 800 directement reliés à l'enseignement et à l'apprentissage.

La mondialisation, la société du savoir, soutenue entre autres par l'essor continu des technologies de l'information et des communications (TIC) et l'émergence d'un sentiment d'urgence concernant l'équilibre entre l'activité humaine et la survie écologique de notre planète sont les éléments marquants du contexte global dans lequel s'inscrivent les activités du Collège.

La mondialisation des marchés donne lieu à une fluidité internationale sans précédent des biens et des personnes, alors que les pôles de pouvoirs politiques et économiques connaissent des déplacements sur l'échiquier international. Ainsi, les entreprises et organisations sont de plus en plus appelées à évoluer dans un contexte concurrentiel international où leur intégration à la société du savoir est un atout majeur. La pénétration sans cesse grandissante des TIC dans tous les secteurs d'activités, qui contribue à l'internationalisation du marché du travail, entraîne une complexification accrue des fonctions de travail et par conséquent, une hausse des exigences de compétences professionnelles.

D'autre part, depuis l'adoption du Protocole de Kyoto et des aléas politiques entourant sa mise en œuvre, une préoccupation de plus en plus marquée des populations a surgi pour la préservation de l'environnement. Associée à une perception accrue d'iniquités résultant de la mondialisation, cette préoccupation a entraîné un intérêt croissant pour les initiatives de développement durable pour la survie de la planète et de ses habitants.

Des éléments particuliers viennent colorer la manière dont se manifestent ces grandes tendances au Québec. Le vieillissement de la population québécoise est tempéré par un taux de natalité depuis peu à la hausse, mais surtout par l'immigration. Le marché du travail se voit confronté à la fois au départ imminent à la retraite d'un grand nombre de détenteurs d'expertise, par l'exode vers d'autres pays de plusieurs emplois liés à la production - et récemment à l'informatique -, ainsi que par l'attrait de meilleures conditions d'emplois hors Québec pour certains travailleurs hautement qualifiés.

Pour faire face à ces réalités, le gouvernement du Québec, notamment le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, entend promouvoir plusieurs mesures visant à augmenter les qualifications et les effectifs de la main-d'œuvre québécoise, particulièrement au plan technique.

Dans cette foulée, deux des trois éléments du Plan d'action lié à la Politique internationale du Québec touchent directement l'enseignement collégial : 1) mettre le savoir, l'innovation et l'éducation au cœur de son action internationale et 2) attirer davantage d'immigrants qualifiés et faciliter leur intégration à la vie économique.

De plus, la récente Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, accueillie favorablement par le milieu collégial, reconnaît tout spécialement le potentiel des collèves en matière de transfert de technologie et de recherche en éducation (dont le développement de pratiques pédagogiques innovantes) et la nécessité de stimuler l'intérêt des jeunes pour les carrières scientifiques.

Comme élément majeur du contexte externe figure en outre le réinvestissement en enseignement supérieur auquel le gouvernement du Québec a procédé dernièrement et celui du gouvernement fédéral à venir.

Montréal se présente comme un microcosme de l'ensemble des tendances énoncées ci-haut. En témoignent, par exemple, son plan d'action « Réussir Montréal 2006 » de même que l'initiative concertée « Ville du savoir » de l'administration municipale, du Conseil régional des élus de l'Île de Montréal et de Montréal international. Ces efforts sont appuyés par des mesures de soutien à l'innovation, de développement des ressources humaines, d'attraction et de rétention d'immigrants qualifiés et d'étudiants étrangers, de valorisation et de transfert d'expertise, le tout dans une optique de création d'emplois. Dans son projet de « Ville du savoir », Montréal ne s'arrête pas aux TIC et aux nouvelles technologies qui viennent immédiatement à l'esprit, mais aussi à tous les éléments culturels qui constituent un aspect essentiel du savoir. Ces éléments sont en lien avec d'autres projets pour mettre

en valeur le patrimoine montréalais et pour promouvoir la diversité culturelle de ses habitants, afin que la ville devienne une véritable « Métropole culturelle ».

Sur un plan sociologique, les familles, les ménages et les modes de vie subissent d'importantes mutations se traduisant par de nouveaux rapports à la société et au travail. Chez les jeunes, le travail rémunéré prend de plus en plus de place, souvent au détriment de la disponibilité minimalement requise pour les études, tandis que les adultes s'inscrivent à des cours ou à des programmes de formation de plus en plus tard dans leur vie. La complexification du monde du travail entraîne déjà environ 30 % des personnes de plus de 25 ans à recourir à la formation continue. Cette situation sollicite directement les établissements d'enseignement qui devront adapter en conséquence leur offre de formation.

La population étudiante

Au fil des ans, la population étudiante du Collège s'est grandement diversifiée. Cela se manifeste par la multiplicité des profils scolaires antérieurs, par l'émergence de nouveaux modes de vie chez les étudiants et par leurs origines ethno culturelles des plus variées. Il est particulièrement intéressant de constater qu'en 2006, 20,1 % des étudiants à l'enseignement régulier étaient nés à l'extérieur du Canada et que 17,5 % avaient une langue maternelle autre que le français. La population étudiante du Collège suit en cela l'évolution démographique du Québec et, plus particulièrement, de la population de la région montréalaise.

Le fait que 75 % des étudiants de l'enseignement régulier occupent une fonction de travail rémunérée constitue également un trait majeur des modes de vie actuels des étudiants, rendant souvent ceux-ci moins disponibles aux études et aux activités de vie étudiante à l'extérieur des cours.

D'autres phénomènes importants viennent par ailleurs compléter ou préciser ces caractéristiques générales de la population étudiante et constituent autant de facteurs qu'il faudra prendre en considération dans les modalités d'organisation et de prestation de l'enseignement. Parmi les plus importants, soulignons :

- De nouvelles générations d'étudiants nées au même moment que l'Internet et rompues aux nouvelles technologies.
- L'arrivée au collégial en 2010 des élèves de la réforme scolaire québécoise.
- Une proportion croissante de la population étudiante constituée d'immigrants de première et de deuxième génération.
- Une proportion importante d'étudiants en provenance de milieux socio-économiques défavorisés, particulièrement déterminés à réussir.
- Des difficultés de maîtrise de la langue française chez plusieurs étudiants et un manque de motivation et d'intérêt pour certains à les surmonter.
- Un nombre croissant d'adultes désireux d'effectuer un retour aux études.
- L'augmentation prévue, et souhaitée, d'étudiants en formation sur mesure et en formation continue.

- Une approche consumériste de l'éducation de la part de plusieurs élèves.
- La persistance de problèmes de persévérance scolaire, notamment chez les garçons.
- Les modifications apportées au Règlement sur le régime des études du collégial en ce qui a trait aux règles d'admission qui modifieront progressivement les profils scolaires des étudiants en provenance du secondaire.
- Des politiques québécoises d'immigration qui favorisent l'accueil d'étudiants étrangers et d'immigrants, sans pour autant que leur formation et expérience acquises à l'étranger ne soient automatiquement reconnues.
- Une intégration au marché du travail exigeant de plus en plus une scolarité de niveau collégial.
- L'accueil au Collège d'étudiants en provenance d'autres régions du Québec, attirés par ses programmes exclusifs et sa nouvelle résidence étudiante.

La réussite

L'amélioration des taux de réussite des étudiants demeure non seulement une prescription légale, mais bien une préoccupation majeure profondément ancrée dans les pratiques du Collège. Si l'objectif du dernier plan stratégique de rejoindre les taux de réussite moyens du réseau collégial en première session n'a pas été atteint, le Collège a cependant dépassé la moyenne du réseau pour la persévérance aux études selon les taux de réinscription en troisième session. L'évaluation et la planification des nombreux moyens d'aide à la réussite, déployés en classe et hors classe à différents moments des parcours scolaires, constituent une priorité de la Commission des études, principal lieu de concertation en matière de réussite éducative au Collège.

La réussite éducative, davantage que la simple réussite scolaire, interpelle l'ensemble des intervenants de la communauté, personnels enseignant et professionnel au premier chef. Dans cette veine, les collaborations entre le secondaire et le collégial, comme celles qui ont donné lieu à l'établissement de passerelles de formation DEP/DEC, sont appelées à se multiplier. Les enseignants et le personnel professionnel des commissions scolaires environnantes disposent en effet d'une connaissance et d'une expérience pédagogique des élèves du secondaire dont leurs collègues du Collège pourront avantageusement tirer profit.

Les programmes

Dans le but d'établir des « bilans de santé » de ses programmes et pour fixer ses priorités de développement de la formation et des projets d'aide à la réussite, le Collège a conçu au cours des dernières années un Système d'information sur les programmes (SIP). Ce système permet en outre de fournir aux principales instances pédagogiques et administratives des indicateurs de cheminement scolaire par cohorte sur dix ans pour chacun des programmes (DEC). Ce système s'est révélé un outil précieux pour ajuster l'offre de services éducatifs du Collège aux besoins du marché de l'emploi et de ses étudiants.

Outre les nombreuses opérations de révision et d'actualisation de programmes, un premier programme a dû être fermé, faute d'étudiants, et un nouveau programme de DEC a été mis en place récemment. D'autres programmes de formation devront également faire l'objet d'une attention particulière au cours des prochaines années; par exemple ceux qui éprouvent des difficultés de recrutement d'étudiants.

Les services aux étudiants

Grâce à des consultations menées régulièrement auprès de ses étudiants, le Collège a constamment réussi à adapter sa programmation d'activités sportives et culturelles de même que son offre de services de soutien et d'accompagnement des étudiants dans leur cheminement au Collège. Aussi, au cours de la dernière année du précédent plan stratégique, les étudiants ont-ils exprimé un taux de satisfaction de 87 % au sujet des services et activités des Affaires étudiantes du Collège. La collaboration étroite avec l'Association générale étudiante du Collège Ahuntsic (AGÉCA) constitue un facteur non négligeable de ce succès. Par la vitalité de ses nombreux services et comités, l'AGÉCA apporte une contribution fort appréciée à différentes sphères de la vie étudiante par son engagement dans le milieu, la défense des droits, la collaboration aux loisirs, etc.

Le Collège abrite également une Coopérative étudiante qui, en plus d'offrir à ses membres des produits et des services pédagogiques, est un acteur fortement engagé dans la communauté collégiale.

L'hétérogénéité de la population étudiante, qui constitue l'une des caractéristiques majeures du Collège, demeure un défi quand il s'agit de déterminer et de planifier une offre de services et des activités étudiantes pertinentes.



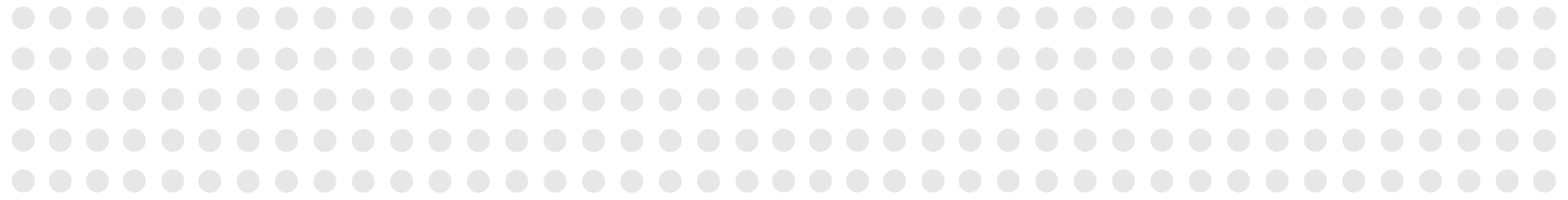
La gestion des ressources

La direction du Collège s'appuie sur une philosophie qui affirme la priorité des ressources humaines dans la vie et le développement de l'établissement et qui favorise une approche de résolution de problèmes basée sur la concertation. Cette approche contribue au maintien d'un climat de travail productif et d'une attitude mutuellement respectueuse entre la direction et les syndicats locaux.

En dépit d'une réduction de sa clientèle étudiante et grâce à une gestion rigoureuse de ses ressources, le Collège a réussi à maintenir au cours des dernières années un budget équilibré tout en répondant, de la meilleure façon possible, aux besoins de réaménagement d'espaces et d'équipements découlant notamment de la révision de ses programmes.

Le manque d'espace, déjà reconnu dans le précédent plan stratégique, retarde le développement de nouvelles offres de formation, par exemple en formation sur mesure et en formation continue, dont le développement viendra exercer une pression sur les espaces utilisés pour l'enseignement régulier.

La récente recrudescence de la population étudiante du Collège, conjuguée aux réinvestissements gouvernementaux, constitue par ailleurs une excellente nouvelle pour la gestion financière du Collège au cours des prochaines années.



L'ensemble des travaux entourant le renouvellement du Plan stratégique a permis de dégager des enjeux de société et des défis majeurs qui auront des répercussions sur l'action du Collège. Les plus importants semblent être les suivants :

- Une mondialisation dont les effets se font sentir de plus en plus concrètement, notamment en matière de mobilité internationale des personnes :
 - le Québec comme société d'accueil de nouveaux immigrants et d'étudiants étrangers
 - un marché du travail de plus en plus exigeant
- Le maintien d'objectifs d'accessibilité aux études collégiales et de réussite tout au long de la vie pour le plus grand nombre.
- Une population étudiante collégiale de plus en plus diversifiée, aux besoins et attentes multiples.
- Le développement durable comme préoccupation émergente incontournable.

Pour répondre aux grands enjeux et défis de société actuels, le Collège a choisi de mener son action stratégique autour de 5 grands axes :

1. UNE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET SCOLAIRE AMÉLIORÉE

- Plan de réussite.

2. UNE OFFRE DE FORMATION ACTUELLE, DYNAMIQUE ET FLEXIBLE

- Des formules d'enseignement adaptées à la pluralité des modes de vie d'aujourd'hui.
- Des contenus de formation adaptés aux besoins de la société et des étudiants.

3. UN MILIEU DE VIE PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT

Pour les étudiants

Un milieu à l'écoute, stimulant, instigateur de projets, qui aide les étudiants à définir et à développer leurs aspirations ainsi qu'à assumer leurs responsabilités en matière de réussite.

Pour le personnel

Un milieu de travail qui sait retenir son personnel et se rendre attrayant pour la relève; une gestion des ressources humaines qui prend en considération les différentes dimensions contributives au bien-être, à la santé et à l'épanouissement du personnel dans l'accomplissement de son travail.

Pour la communauté collégiale

- Un collège tirant profit de sa diversité, notamment ethnoculturelle.
- Un collège visant l'éducation à l'éco-citoyenneté.
- Un collège favorisant le sentiment d'appartenance de ses membres à la communauté.

4. UN COLLÈGE ENGAGÉ ET ACTIF DANS LE MILIEU

Défense des intérêts du Collège et participation à l'enrichissement de la société :

- Un collège actif dans la communauté montréalaise, auprès du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, d'organismes gouvernementaux, de partenaires du monde de l'emploi, d'ordres professionnels et d'associations diverses, etc.
- Des étudiants, enseignants et autres membres du personnel dont le savoir-faire est valorisé et reconnu à l'extérieur de l'établissement.
- Une coopération académique en croissance à l'extérieur du Québec.

5. UNE GESTION CRÉATIVE ET RESPONSABLE

- Des ressources rendues disponibles (notamment par l'accroissement de la clientèle) pour réaliser sa mission et relever les défis des prochaines années.
- Une gestion judicieuse des ressources financières et matérielles pour combler les besoins de sa population étudiante actuelle et future, notamment en matière d'espaces et d'équipements, en lien avec le développement de son offre de formation.

NOTE : Les actions stratégiques qui découleront de ces grands axes ne sauraient couvrir l'ensemble du travail réalisé quotidiennement dans le Collège. Les plans de travail annuels de chacun des services font par contre état de l'éventail beaucoup plus large d'activités récurrentes qui, même si elles ne sont pas qualifiées de stratégiques au sens du présent plan, n'en demeurent pas moins indispensables à la réalisation de l'accomplissement de la mission du Collège.

OBJECTIF 1.1

Mieux connaître les étudiants pour que les actions soient plus efficaces.

Le Collège Ahuntsic accueille une population étudiante importante tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue. Ces étudiants présentent des profils fort variés : élèves issus du secondaire qui, dès 2010, auront vécu la réforme scolaire, étudiants adultes, origines ethniques multiples, modes de vie et caractéristiques socio-économiques variés, etc. Une meilleure connaissance de cette population étudiante est une condition essentielle de tout plan de réussite.

OBJECTIF 1.2

Mobiliser les intervenants autour d'actions concertées.

Il existe plusieurs mesures d'aide à la réussite en classe et hors classe. Or, les différentes interventions ne sont pas toujours coordonnées et complémentaires. Les informations ne circulent pas toujours de manière fluide et complète entre les services, les instances, les regroupements et les intervenants mobilisés dans la réussite scolaire et éducative des étudiants.

Le Collège procède par ailleurs à l'auto-évaluation de l'application de sa Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA). Le plan de suivi qui en découlera devrait prévoir la révision de cette PIÉA.

OBJECTIF 1.3

Soutenir les étudiants tout au long de leur cheminement scolaire.

L'étude de Michèle Gingras et de Ronald Terrill, publiée en 2007, confirme les tendances lourdes du réseau collégial : la réussite des cours en première session est un des facteurs prédictifs les plus fiables de la réussite scolaire et de la diplomation. Examinons la situation au Collège Ahuntsic, en considérant onze indicateurs majeurs.

1. Le taux de réussite des cours en première session est constant, passant de 80,3 % à l'automne 2004 à 80,5 % à l'automne 2006. Le réseau collégial est passé de 83,2 % en 2004 à 83,6 % à l'automne 2006. Le Collège connaît donc une hausse de 0,2 % en trois ans, mais il demeure à 3,1 points de pourcentage inférieur au réseau.
2. Le taux de réinscription à la troisième session se mesure par la réinscription dans le même programme, ou par la réinscription dans un autre programme, dans le même collège. Au Collège Ahuntsic, le taux de réinscription dans un même programme est passé de 66,5 % à l'automne 2003 à 69 % à l'automne 2005 ; le réseau est stable à 66 % depuis 2003. Le taux de réinscription dans un autre programme est passé de 72,8 % en 2003 à 71,3 % en

2004, dernière année où les données sont disponibles. Pour le réseau, ce taux s'est maintenu à 75,3 % pour les mêmes années. Le Collège est donc supérieur au réseau pour ce qui est des réinscriptions dans un même programme, mais il est inférieur de quatre points de pourcentage en 2004 en ce qui concerne la réinscription dans un autre programme du même collège.

3. Le taux de réinscription dans un programme au Collège pour les étudiants en session d'accueil et d'intégration n'a pas été évalué jusqu'à maintenant.
4. Le taux de réussite des cours en première session chez les garçons est passé de 75 % en 2004 à 74,8 % en 2006 au Collège Ahuntsic, tandis qu'il est passé de 78,8 % à 79,2 % dans le réseau; le taux de réinscription des garçons à la troisième session est passé de 61,2 % en 2004 à 64,2 % en 2005 (les données pour 2006 ne sont pas disponibles), tandis que la réinscription des garçons dans le réseau est demeurée stable à 63,2 % pour les années 2004 et 2005.
5. Le taux de diplomation, dans les temps requis et dans les délais de quatre ans et de cinq ans après la première inscription dans un

programme préuniversitaire : les données récentes du Système d'information sur les programmes (SIP) illustrent un taux de diplomation au préuniversitaire comportant un écart négatif d'environ 10 % avec le réseau; le secteur technique, pour sa part, affiche un taux de diplomation légèrement supérieur à celui du réseau (cohorte 2003-2004).

6. Les taux de réussite dans les cours présentant des difficultés particulières pour les étudiants, et de diplomation dans chacun des programmes, n'ont pas été évalués jusqu'à maintenant.
7. Les taux de réussite dans les cours de la formation générale, tous les cours et toutes les sessions confondus à l'intérieur d'une même discipline, n'ont pas été évalués jusqu'à maintenant.
8. Les taux de réussite à l'Épreuve uniforme de français n'ont pas été l'objet d'analyse et de suivi particuliers jusqu'à maintenant.
9. Les taux de réussite dans les cours de mise à niveau : de l'automne 2004 à l'automne 2005, les taux de réussite ont augmenté en Mathématiques (moyenne des trois cours) et en Français; ils ont cependant chuté en Chimie et en Physique.

10. Le recours aux mesures d'aide à la réussite, l'accompagnement des carrières scientifiques et technologiques, les ateliers, les centres d'aide, le tutorat par les pairs, les locaux d'aide, etc.: la fréquentation des ateliers a connu une baisse de 21 % entre l'automne 2003 et l'automne 2006; le tutorat par les pairs a également connu une baisse de fréquentation de l'ordre de 40 % entre 2003 et 2006; la fréquentation du Centre d'aide en Français (CAF) se maintient à l'automne et connaît une hausse de 24 % à l'hiver; celle du Centre d'aide à la réussite/Centre d'aide en Mathématiques est en forte progression (32% à l'automne, 38 % à l'hiver) en 2006-2007, par rapport à l'année 2004-2005.
11. Les mesures et mécanismes nouveaux favorisant la maîtrise des compétences transversales et génériques : diverses mesures ont été implantées, comme « Le Petit rédac » en formation générale, des ateliers de formation à la recherche documentaire, etc.

OBJECTIF 1.1

Mieux connaître les étudiants pour que les actions soient plus efficaces.

**CIBLES**

- Disposer d'un portrait détaillé de la population étudiante sous forme d'analyses qualitatives et quantitatives par critères, comme le sexe, le statut socio-économique, le travail rémunéré, la moyenne générale au secondaire (MGS), la provenance géographique, les difficultés d'apprentissage, l'engagement parascolaire, etc.
- Avoir offert annuellement au moins une activité de formation au personnel enseignant et non enseignant sur les caractéristiques des diverses populations étudiantes.
- Disposer d'outils diagnostiques validés et les avoir expérimentés dans les programmes d'études ciblés pour connaître les étudiants et dépister ceux qui présentent des risques d'échec.

MOYENS*

- S'appropriier les changements introduits par le renouvellement pédagogique au secondaire et assurer une meilleure transition du secondaire au collégial pour les étudiants.
- Assurer la veille et la diffusion des recherches en cours sur les diverses populations étudiantes.
- Offrir des activités de formation au personnel sur les caractéristiques des diverses populations étudiantes.
- Se servir des outils diagnostiques actuels et en développer d'autres pour connaître davantage, notamment, les étudiants de la cohorte B (étudiants ayant déjà été inscrits au collégial).

*NOTE : Les moyens dans l'ensemble du Plan stratégique pourront être ajoutés en fonction de l'évaluation annuelle de la mise en œuvre du Plan stratégique.

OBJECTIF 1.2

Mobiliser les intervenants autour d'actions concertées.

**CIBLES**

- Avoir mis en place un Bulletin d'information pédagogique à l'intention du personnel.
- Avoir implanté dans tous les programmes ou départements une pédagogie de première session et de première année adaptée à leur réalité et offrant des activités spécifiques d'apprentissage favorisant la réussite.
- Avoir tenu au moins une rencontre annuelle regroupant les intervenants des Services aux étudiants et ceux de la Direction des études.
- Avoir élaboré des plans de travail des départements, des services de la Direction des études et de la Direction des affaires étudiantes qui comportent une dimension relative à la réussite éducative et scolaire.
- Avoir révisé la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA).

MOYENS

- Favoriser la concertation interservices et interdisciplinaire des interventions liées à la réussite éducative et scolaire.
- Déployer diverses activités et mettre en place, là où la situation le permet, des lieux d'appartenance et d'échange pour les étudiants, comme des activités d'accueil, un local dédié au programme, des forums d'échange, etc.
- Étendre à tous les programmes ou départements la mise en place d'une pédagogie de première session et de première année, adaptée à leur réalité, de manière à offrir des activités spécifiques d'apprentissage favorisant la réussite.
- Maintenir une veille éducative, pédagogique et « technopédagogique », et en diffuser les résultats à la communauté.
- Réviser la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) de manière à clarifier, entre autres, les responsabilités des étudiants et celles des intervenants à l'égard de l'évaluation des apprentissages.



CIBLES

- Avoir augmenté le taux de réussite des cours en première session au niveau de celui du réseau public, tous programmes confondus, tant à la session d'automne qu'à la session d'hiver.
- Le taux de réinscription à la troisième session : pour le secteur préuniversitaire, avoir atteint celui du réseau; pour le secteur technique, avoir maintenu ou augmenté le taux de réinscription.
- Le taux de réinscription dans un programme au Collège pour les étudiants en session d'accueil et d'intégration : avoir atteint celui du réseau.
- Les taux de réussite des cours en première session et les taux de réinscription à la troisième session des garçons : avoir augmenté le taux de réussite et le taux de réinscription.
- Les taux de diplomation, dans les temps requis et dans les délais de quatre ans et de cinq ans après la première inscription dans un programme préuniversitaire ou technique, selon le cas : avoir augmenté les taux de diplomation.
- Les taux de réussite, de réinscription à la troisième session et de diplomation dans les programmes : de concert avec les services concernés, chaque département maître d'œuvre d'un programme au technique et chaque équipe programme au préuniversitaire aura procédé à l'analyse de sa situation en juin 2009. Des cibles réalistes auront été fixées et des plans de travail assortis auront été élaborés par ces départements et équipes afin de guider les actions 2009-2013 du Plan de réussite.

OBJECTIF 1.3

Soutenir les étudiants tout au long de leur cheminement scolaire.

- Les taux de réussite dans les cours de la formation générale : chaque département aura procédé à l'analyse de sa situation au terme de la première année du plan, en juin 2009. Des cibles réalistes, assorties d'un plan de travail, auront été élaborées par ces départements afin de guider les actions 2009-2013 du Plan de réussite.
- Les taux de réussite à l'Épreuve uniforme de français : le département de Français et de Lettres aura analysé les résultats des étudiants du Collège et aura élaboré un plan d'action en vue d'augmenter le taux de réussite à cette épreuve, de concert avec les services concernés de la Direction des études.
- Les taux de réussite dans les cours de mise à niveau : les départements de Français et de Lettres, de Chimie, de Mathématiques et de Physique auront analysé les résultats des étudiants dans ces cours et auront élaboré un plan d'action en vue d'améliorer les taux de réussite à ces cours, de concert avec les services concernés de la Direction des études.
- Avoir maintenu ou augmenté le recours aux mesures d'aide à la réussite, centres d'aide, ateliers, tutorat par les pairs, locaux d'aide, etc., tout en ayant analysé l'impact de chacune de ces mesures.
- Avoir implanté de nouvelles mesures et de nouveaux mécanismes favorisant la maîtrise des habiletés transversales et génériques.

MOYENS

- Réaliser le projet éducatif du Collège, c'est-à-dire poursuivre la mise en place de mesures favorisant l'accessibilité au Collège et la promotion de l'enseignement supérieur de qualité, la valorisation de l'excellence, celle de la langue française et l'ouverture sur le monde.
 - Favoriser la responsabilisation des étudiants en matière d'engagement et de motivation, en développant une culture de l'effort personnel et de la prise en charge de ses apprentissages.
 - Mettre en place des mécanismes permettant aux étudiants d'acquérir certaines compétences transversales : recherche documentaire, profil de compétence TIC, etc.
 - Favoriser la persistance aux études en mettant en place des actions concertées qui permettront de donner un sens à leur projet de formation : colloques, projets de fin d'étude, stages rémunérés ou crédités, voyages, etc.
 - Resserrer l'encadrement offert aux étudiants inscrits à la session d'accueil et d'intégration et offrir des activités d'orientation significatives.
 - Coordonner et consolider les mesures d'aide actuelles comme les centres d'aide, le tutorat par les pairs, l'aide en ligne et les ateliers.
 - Expérimenter de nouvelles approches pédagogiques et des mesures d'encadrement ciblées pour les étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers : communautés culturelles, garçons, troubles d'apprentissage, parents avec enfants, etc.
- Analyser la problématique de réussite reliée aux cours qui présentent des difficultés particulières dans le cheminement des étudiants, et mettre en place des mesures appropriées dans chacun des programmes d'études.
 - Soutenir et développer les actions concertées des enseignants de la formation générale en lien avec les programmes d'études de manière à favoriser la maîtrise par les étudiants des compétences langagières et des compétences génériques, notamment l'analyse, la synthèse, le raisonnement, les méthodes de travail, le jugement critique, etc.
 - Assurer l'intégration des étudiants provenant des diverses communautés culturelles en développant les activités de veille interculturelle et en offrant davantage de services de première ligne à cette clientèle, telles les mesures de soutien linguistique pour les allophones, le soutien financier, la formation culturelle, etc.
 - Assurer le développement du plein potentiel de chacun des étudiants par la mise en œuvre de diverses mesures qui stimulent et encouragent les étudiants à se dépasser : bourses d'excellence, bourses et prix d'encouragement, profil Montaigne, reconnaissance de l'engagement étudiant, attestations en alternance travail-études et cérémonie de remise des diplômes, etc.
 - Mettre en place un mécanisme pour favoriser la diplomation des étudiants quasi diplômés.
 - Analyser les besoins et les caractéristiques des étudiants adultes et leur offrir un soutien à la réussite approprié.

OBJECTIF 2.1

Offrir des programmes de formation attrayants par leur qualité et par leur pertinence à l'économie de la région montréalaise et du Québec ainsi qu'aux besoins et aux styles de vie des étudiants d'aujourd'hui.

L'un des défis constants pour les collèges consiste à mettre à profit l'autonomie institutionnelle dont ils disposent afin de faire évoluer leur offre de formation, et ce, dans un contexte de mondialisation des échanges économiques et des mouvements migratoires d'une part, et de la pluralité des besoins et des modes de vie des populations étudiantes d'autre part.

OBJECTIF 2.2

Répondre rapidement et adéquatement à la diversité des besoins des adultes et des différents partenaires du marché du travail.

Un défi majeur pour le Collège consistera à adapter son offre de formation et de services à la multiplicité des besoins des adultes, des entreprises et des organismes. La transformation du marché du travail, l'intégration des technologies, l'émergence de nouvelles professions, les changements réglementaires dans certaines professions, l'intégration professionnelle des personnes immigrantes sont autant de facteurs qui interpellent le Collège dans l'élaboration de son offre de formation et l'implantation de nouveaux services.



CIBLES

- Avoir diminué le nombre de programmes de formation sous le seuil de viabilité.
- Avoir offert de nouveaux programmes de formation en réponse aux nouveaux besoins.
- Avoir proposé aux étudiants de nouveaux modes de prestation ou d'organisation de l'enseignement.
- Avoir mis en place de nouveaux projets d'innovation pédagogique dans au moins un programme par année.
- Avoir doublé le nombre de programmes d'Alternance Travail-études (ATÉ) de 6 en 2007 à 12 en 2013.
- Avoir implanté une certification «TIC» et une certification en «Recherche documentaire».
- Avoir retenu un Plan directeur quinquennal pour l'internationalisation des programmes et de la formation.
- Avoir diversifié et augmenté le nombre de projets de mobilité étudiante et professorale à l'extérieur du Québec et en avoir augmenté le nombre de participants (de 70 étudiants en moyenne en 2007 à 500 en 2013).

OBJECTIF 2.1

Offrir des programmes de formation attrayants par leur qualité et par leur pertinence à l'économie de la région montréalaise et du Québec ainsi qu'aux besoins et aux styles de vie des étudiants d'aujourd'hui.

MOYENS

- Mener une veille active au sujet des besoins du marché du travail et des étudiants.
- Analyser la problématique des programmes sous le seuil de viabilité.
- Développer des projets pédagogiques innovants.
- Développer des modes d'organisation et de prestation de l'enseignement plus variés et plus flexibles (DEC modulaires, pédagogie par projet, formation à distance, en ligne ou autre, etc.).
- Consolider la formule Alternance travail-études (ATÉ).
- Consolider et élargir à d'autres secteurs les modes de transition et les passerelles avec le secondaire et l'universitaire.
- Développer de nouvelles certifications et de nouveaux modèles de certification.
- Augmenter le nombre de projets de mobilité étudiante et professorale à l'extérieur du Québec.
- Se doter d'orientations en matière d'internationalisation des programmes et de la formation.

OBJECTIF 2.2

Répondre rapidement et adéquatement à la diversité des besoins des adultes et des différents partenaires du marché du travail.

**CIBLES**

- Avoir doté le Collège, au cours de l'année 2009, d'une nouvelle Politique de formation continue.
- Avoir augmenté graduellement le nombre d'étudiants inscrits à la formation continue.
- Avoir élaboré et mis en œuvre un processus d'évaluation, et ce, pour au moins 8 programmes.
- Avoir actualisé ou élaboré un programme d'AÉC par année.
- Avoir diversifié et augmenté le nombre d'activités non créditées.
- Avoir développé de nouveaux outils en reconnaissance des acquis dans au moins trois programmes par année.
- Avoir diversifié et augmenté l'offre de services en formation sur mesure.
- Avoir offert de nouveaux services aux étudiants de la formation continue.
- Avoir augmenté le nombre d'activités offertes à l'aide des technologies de l'information et des communications.

MOYENS

- Actualiser la Politique de l'éducation permanente (PO-07) du Collège.
- Procéder à l'évaluation, à l'actualisation et au développement de programmes d'attestations d'études collégiales (AÉC).
- Mettre en œuvre dans différents domaines des activités de formation non créditées s'adressant aux adultes.
- Développer de nouveaux outils d'évaluation en reconnaissance des acquis et des compétences et offrir la formation manquante.
- Développer de nouveaux secteurs et activités d'intervention en formation sur mesure.
- Poursuivre le développement de cours en ligne.
- Offrir de nouveaux services aux adultes et de manière particulière aux immigrants.
- Étendre les services d'aide offerts le jour aux étudiants de la formation continue (Service d'orientation, de psychologie et d'information scolaire et professionnelle, Centres d'aide, etc.).
- Accentuer nos collaborations avec les ordres professionnels et les différents partenaires du marché du travail, notamment dans la réponse aux besoins des immigrants.

OBJECTIF 3.1

Mieux comprendre l'hétérogénéité de sa population étudiante pour moduler en conséquence l'offre de services de soutien et d'activités de vie étudiante.

Au cours des cinq prochaines années le Collège devra bien cerner les besoins et attentes de nouvelles populations étudiantes de manière à offrir un milieu à l'écoute, stimulant et instigateur de projets qui aident les étudiants à définir et à développer leurs aspirations ainsi qu'à assumer pleinement leurs responsabilités, notamment en matière de réussite.

OBJECTIF 3.2

Maintenir des relations harmonieuses avec son personnel et ses représentants syndicaux et offrir un environnement de travail qui tienne compte entre autres choses, **des exigences d'un personnel de plus en plus soucieux de concilier vie professionnelle et vie personnelle.**

L'évolution démographique du Québec conjuguée aux caractéristiques du marché de l'emploi de la grande région de Montréal entraîne une forte concurrence entre les employeurs. À ce titre, le Collège doit disposer d'un personnel engagé, qualifié, et ce, en nombre suffisant. Il doit donc offrir un milieu de travail attrayant pour garder son personnel et en attirer du nouveau.

OBJECTIF 3.3

Promouvoir le savoir-vivre ensemble des membres de la communauté collégiale ainsi que l'éducation à l'éco-citoyenneté.

Parmi les préoccupations majeures de la société québécoise qui touchent directement le monde de l'éducation figure le développement d'une conscience et d'une action citoyennes ainsi que d'une conscience écologique responsable. Les défis du Collège à ce chapitre seront de tirer profit de l'hétérogénéité de sa population étudiante, notamment ethnoculturelle, et de favoriser la traduction d'une conscience écologique de plus en plus partagée dans des gestes concrets.

OBJECTIF 3.1

Mieux comprendre l'hétérogénéité de sa population étudiante pour moduler en conséquence l'offre de services de soutien et d'activités de vie étudiante.

**CIBLES**

- Avoir mis en place, en septembre 2008, un système d'information continue sur les caractéristiques de la population étudiante du Collège, afin de disposer chaque année scolaire d'une d'information actualisée sur les caractéristiques de la population étudiante du Collège.
- Avoir adapté à partir du portrait de la population étudiante, les activités d'animation culturelles et sportives, les projets de vie étudiante ainsi que les mesures d'aide et de soutien du Service d'orientation, de psychologie et d'information scolaire et professionnelle (SOPI).
- Avoir partagé par divers moyens l'information sur les caractéristiques de la population étudiante auprès de divers groupes de la communauté collégiale.
- Avoir procédé à une évaluation continue de satisfaction au sujet des activités d'animation et des mesures de soutien professionnel offertes par le Collège.
- Avoir augmenté le taux de réussite scolaire des étudiants inscrits aux activités sportives intercollégiales.
- Avoir doublé, en cinq ans, le nombre de bourses offertes aux étudiants du Collège.
- Avoir mis en place un programme d'activités étudiantes et de soutien à la réussite pour les étudiants de la résidence.
- Avoir aménagé deux nouveaux plateaux sportifs pour augmenter la tenue d'un nombre accru d'activités intra murales.

MOYENS

- Se doter d'un Système d'information continue sur les caractéristiques de la population étudiante du Collège, à partir des outils existants ou nouveaux.
- Partager avec l'ensemble de la communauté du Collège l'information sur les caractéristiques de la population étudiante.
- À partir de ce portrait, adapter les activités d'animation culturelles et sportives, les projets de vie étudiante et les mesures d'aide et de soutien du Service d'orientation, de psychologie et d'information scolaire et professionnelle (SOPI).
- Prolonger en soirée les horaires de consultation du SOPI.
- Bonifier la programmation d'activités culturelles et sportives intra murales et prévoir les aménagements requis notamment en terme d'espace.
- Bonifier l'offre de bourses aux étudiants.
- Faire de la bibliothèque un « carrefour de l'information » rassembleur qui intègre les ressources informationnelles traditionnelles et électroniques et en prolonger les horaires notamment pour les étudiants de la résidence.
- Procéder à des enquêtes de satisfaction et d'évaluation des activités étudiantes et des mesures de soutien du SOPI.



CIBLES

- Avoir doté le Collège d'une Politique de gestion des ressources humaines.
- Avoir maintenu des relations harmonieuses avec son personnel et ses représentants syndicaux.
- Avoir proposé des mesures favorisant le bien-être, la santé et l'épanouissement du personnel dans l'accomplissement de son travail.
- Avoir examiné la situation relative aux absences et, le cas échéant, avoir développé des stratégies adéquates.
- Disposer continuellement d'une banque de candidats et de candidates de qualité pour les différentes catégories d'emploi au Collège.
- Avoir mis en place de nouvelles mesures pour favoriser la reconnaissance du personnel, son sentiment d'appartenance et son engagement professionnel.
- Avoir diversifié le nombre d'activités de perfectionnement et de formation professionnelle et avoir accru la participation de toutes les catégories de personnel.
- Avoir atteint les cibles fixées par le Programme d'accès à l'égalité en emploi.

OBJECTIF 3.2

Maintenir des relations harmonieuses avec son personnel et ses représentants syndicaux et offrir un environnement de travail qui tienne compte entre autres choses, des exigences d'un personnel de plus en plus soucieux de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

MOYENS

- Adopter et mettre en œuvre une Politique de gestion des ressources humaines.
- Déployer des mesures promotionnelles variées, comme une participation accrue à des salons ou à des foires de l'emploi, dans le but d'attirer des candidatures de qualité afin de pourvoir aux postes disponibles.
- Mettre en place des mesures favorisant le maintien du lien d'emploi du personnel.
- Tenir compte dans la gestion des ressources humaines des différentes dimensions contributives au bien-être, à la santé et à l'épanouissement du personnel dans l'accomplissement de son travail.
- Soutenir le développement professionnel et personnel des employés du Collège au moyen d'activités de perfectionnement et de formation.

OBJECTIF 3.3

Promouvoir le savoir-vivre ensemble des membres de la communauté collégiale ainsi que l'éducation à l'éco-citoyenneté.

**CIBLES**

- Avoir instauré et soutenu des mesures d'intégration à la vie collégiale, tant sur le plan des études que sur le plan social.
- Avoir accru le nombre d'activités favorisant l'interaction entre divers groupes d'étudiants du Collège.
- Avoir mis en place de nouveaux véhicules de communication entre les membres de la communauté collégiale, en recourant notamment aux technologies de l'information.
- Avoir soutenu des projets et développé des outils visant une meilleure connaissance réciproque des membres de la communauté collégiale.
- Avoir suscité et soutenu des projets découlant de la Politique sur l'environnement du Collège.
- Avoir augmenté le taux de récupération des matières recyclables.
- Avoir mis en place le programme institutionnel d'économie d'énergie selon l'échéancier prévu.
- Avoir obtenu une reconnaissance de niveau supérieur à celle que détient déjà le Collège auprès de l'organisme Environnement Jeunesse.

MOYENS

- Instaurer et soutenir des mesures d'intégration à la vie collégiale, tant au plan académique qu'au plan social.
- Développer de nouveaux véhicules de communication entre les membres de la communauté collégiale, notamment au moyen des technologies de l'information.
- Multiplier les occasions de développer une meilleure connaissance réciproque des membres et des groupes de la communauté collégiale.
- Mettre en application la Politique sur l'environnement du Collège.
- Poursuivre l'implantation du programme institutionnel d'économie d'énergie.
- Intégrer davantage des considérations environnementales dans les processus d'acquisition et de disposition des biens et des équipements.



OBJECTIF 4.1

Faire valoir en différents lieux le savoir-faire des étudiants et des enseignants du Collège, défendre ses intérêts et contribuer au développement de la société dans une optique d'ouverture sur le monde.

Le Collège Ahuntsic est un acteur bien implanté et reconnu dans sa communauté. Au fil des ans, les membres de son personnel ont multiplié les partenariats et les réseaux de collaboration tant au Québec qu'à l'étranger. Le savoir-faire de ses enseignants et de ses étudiants gagnerait toutefois à être davantage promu et le Collège encore plus présent dans la société.



CIBLES

- Avoir maintenu ou augmenté le nombre d'activités de représentation et de représentants du Collège au sein d'organismes de la communauté montréalaise ou québécoise (comme des conseils d'administration, comités consultatifs, etc.) d'intérêt pour le Collège.
- Avoir doté le Collège d'une Politique des communications en 2010 et l'avoir mise en œuvre par la suite.
- Avoir obtenu la reconnaissance d'un nouveau Centre collégial de transfert de technologie auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, notamment en nanotechnologie.
- Avoir incorporé Les Éditions du Collège Ahuntsic et avoir débuté ses opérations en 2008.
- S'être doté d'orientations en matière de développement de la recherche et de l'innovation.
- Avoir accru chaque année le nombre d'enseignants menant des activités de recherche et en avoir fait la promotion.
- Avoir obtenu deux nouvelles reconnaissances : 1) de la part de l'Association médicale canadienne pour les programmes en soins préhospitaliers d'urgence (DEC & AEC); 2) de la part de l'organisme Environnement-Jeunesse pour la mise en œuvre de la Politique sur l'environnement du Collège.

OBJECTIF 4.1

Faire valoir en différents lieux le savoir-faire des étudiants et des enseignants du Collège, défendre ses intérêts et contribuer au développement de la société dans une optique d'ouverture sur le monde.

- Avoir assuré une présence accrue du Collège, de ses enseignants et de ses étudiants dans les médias.
- Avoir fait la promotion des projets de coopération académique menés à l'extérieur du Québec.
- Avoir augmenté chaque année la participation des étudiants à des activités, à des compétitions et à des concours nationaux et internationaux.
- Avoir augmenté chaque année le nombre de collaborations avec les partenaires du monde du travail, des universités et d'autres organismes partageant des intérêts avec le Collège.

MOYENS

- Assurer une présence active de représentants du Collège au sein d'organismes de la communauté montréalaise et québécoise (conseils d'administration, comités consultatifs, etc.).
 - Doter le Collège d'une Politique des communications.
 - Défendre ses intérêts auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et d'autres organismes gouvernementaux.
 - Explorer le potentiel de développement d'activités de recherche et d'innovation du Collège et, le cas échéant, se doter d'orientations en la matière.
 - Promouvoir et soutenir des projets d'enseignants en recherche et innovation.
 - Élaborer un projet de Centre collégial de transfert de technologie dans un domaine de compétence du Collège.
 - Créer Les Éditions du Collège Ahuntsic principalement pour soutenir le rayonnement d'enseignants du Collège.
 - Promouvoir et soutenir la participation des étudiants à des activités, à des compétitions, ou à des concours nationaux et internationaux.
- Promouvoir et soutenir la participation d'enseignants du Collège à différentes activités d'associations disciplinaires ou autres, ou à toute activité de rayonnement professionnel.
 - Multiplier les occasions de collaboration avec les partenaires du monde du travail, des universités et d'autres organismes partageant des intérêts avec le Collège (organismes divers d'agrément, ordres professionnels, par exemple).
 - Obtenir de nouvelles reconnaissances de la part de divers organismes d'agrément.

OBJECTIF 5.1

Déployer des mesures visant à stabiliser, voire augmenter, les revenus du Collège et planifier leur utilisation et leur répartition en fonction de l'évolution de son offre de service éducatif.

Les administrateurs d'établissements d'enseignement publics et de formation doivent gérer judicieusement les ressources mises à leur disposition pour remplir leur mission dans un cadre légal et réglementaire strict. Ils doivent en outre rendre des comptes publics sur l'efficacité, l'efficience et sur la transparence de l'ensemble de leurs modes de gestion.



CIBLES

- Avoir maintenu la clientèle de l'enseignement régulier à plein temps à au moins 6 500 étudiants.
- Avoir diminué l'écart de clientèle entre les sessions d'automne et d'hiver.
- Avoir doublé à 200 000 \$, au cours des 5 prochaines années, les ressources allouées au Fonds de développement du Collège et en avoir élargi l'accès à l'ensemble des services et des départements.
- Avoir réduit de 50 % en 5 ans les banques de temps accumulés des employés.
- Avoir doté le Collège d'un code de déontologie pour ses employés.
- Avoir élaboré pour septembre 2008 un Plan quinquennal d'investissements à partir d'une analyse prospective des exigences liées à l'évolution de l'enseignement et des besoins du monde du travail.
- Avoir élaboré pour septembre 2008 un Plan quinquennal de développement des technologies et en avoir assuré la mise en œuvre par la suite.
- Avoir doté les enseignants qui en démontrent le besoin d'un micro-ordinateur portable.
- Avoir revu les mesures de sécurité et d'urgence du Collège et en avoir fait la promotion.
- Avoir achevé la construction de la résidence étudiante à l'été 2008, en avoir assuré le bon fonctionnement et avoir loué tous les logements dès la troisième année et, le cas échéant, avoir réalisé la seconde phase de construction.

OBJECTIF 5.1

Déployer des mesures visant à stabiliser, voire augmenter, les revenus du Collège et planifier leur utilisation et leur répartition en fonction de l'évolution de son offre de service éducatif.

MOYENS

- Augmenter ou à tout le moins maintenir la clientèle du Collège afin de disposer des fonds gouvernementaux nécessaires à l'accomplissement de sa mission.
- Élaborer et mettre en œuvre un Plan quinquennal d'investissements à partir d'une analyse prospective des exigences liées à l'évolution de l'offre de service éducative du Collège et des besoins du monde du travail.
- Élaborer un Plan quinquennal de développement des technologies et l'avoir mis en application.
- Utiliser le réinvestissement gouvernemental en fonction des priorités du Collège.
- Élargir à l'ensemble des services et départements l'accessibilité au Fonds de développement du Collège pour susciter l'émergence de projets stratégiques.
- Doter le Collège d'un code de déontologie pour ses employés.
- Achever la construction de la résidence étudiante, en assurer le bon fonctionnement et, en temps opportun, envisager le développement de sa seconde phase.
- Assurer un environnement sécuritaire dans le Collège et dans la résidence étudiante.



En résumé, les mesures de suivi du Plan peuvent s'énoncer ainsi :

- 1.** Procéder à une large diffusion du Plan stratégique auprès de la communauté collégiale et du milieu externe.
- 2.** Inscrire le suivi du Plan stratégique 2008-2013 dans le processus de gestion du Collège: bilans et plans de travail des services plus étroitement reliés au Plan stratégique; prise en compte du plan stratégique dans l'ensemble des activités de planification et d'évaluation du Collège.
- 3.** Produire les rapports d'étapes annuels du Plan stratégique en mettant l'accent davantage sur le degré d'atteinte des cibles fixées que sur la réalisation des moyens.
- 4.** Inclure les rapports d'étape annuels dans le rapport annuel du Collège.
- 5.** Ajuster annuellement le Plan stratégique en fonction des résultats atteints et des éléments nouveaux de la conjoncture.

